



LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE EN HAUTS-DE-FRANCE

étude prospective sur le potentiel d'entreprises à transmettre à horizon de 5 ans

Depuis quelques années, la question de la transmission d'entreprises est au cœur des réflexions engagées par les pouvoirs publics.

Ainsi, au niveau national, le rapport sur la transmission d'entreprises remis en juillet 2015 au ministre de l'économie⁽¹⁾ a montré tout l'enjeu de ce sujet pour la préservation de l'emploi, le maintien des capacités productives des territoires et l'investissement des entreprises. Plus récemment, une mission d'étude sur les aspects statistiques et sur le financement de la reprise a été confiée au médiateur national du crédit aux entreprises.

Aussi, d'un point de vue local, au-delà de l'offre de service public disponible en matière d'accompagnement des cédants et repreneurs, notre région s'est particulièrement illustrée ces dernières années avec la mise en place de l'Observatoire de la transmission et reprise d'entreprises, à l'initiative de la CCI de région Hauts-de-France et de la Direccte. Cet observatoire a réalisé deux études au cours de l'année 2015 qui portaient sur le potentiel d'entreprises à transmettre à horizon de 5 ans et sur le marché de la transmission.

Centrées sur le Nord - Pas-de-Calais, ces études ont notamment permis de mettre en évidence que, d'une part, près de 1 800 reprises d'entreprises avaient été effectuées en 2014 et que, d'autre part, la transmission d'entreprises couvrait un champ beaucoup plus large que le départ à la retraite du dirigeant.

Fort de ce constat et en cohérence avec les orientations nationales en matière de transmission-reprise d'entreprises, la Direccte et la CCI de région Hauts-de-France ont décidé de renouveler leur partenariat afin de mettre à jour et étendre ces deux études à l'ensemble des Hauts-de-France.

La présente publication, qui porte sur le potentiel d'entreprises à transmettre dans les Hauts-de-France, est la première d'entre elles. La seconde étude qui se focalisera sur le nombre de reprises réalisées en 2016 sera, quant à elle, publiée à la fin de l'année 2017.

Michel LALANDE
Préfet de la région
Hauts-de-France

Philippe HOURDAIN
Président de la CCI de région
Hauts-de-France

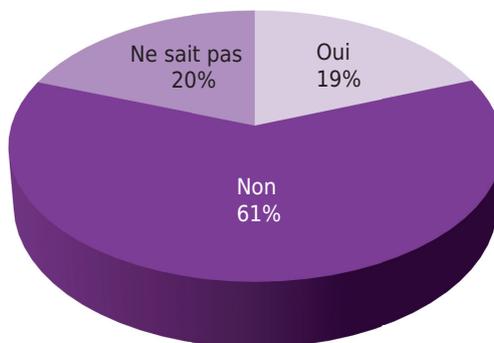
19 % des
établissements
de la région
Hauts-de-France
seraient concernés
par un projet
de transmission
d'ici 5 ans

(1) Favoriser la transmission d'entreprise en France : diagnostic et propositions, Fanny DOMBRE-COSTE, rapport remis le 7 juillet 2015, à la demande du Premier ministre au ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique

- projets et emplois concernés

33 500 établissements de la région seraient concernés par un projet de transmission d'ici 5 ans

Avez-vous l'intention de transmettre votre entreprise dans les 5 années à venir ?

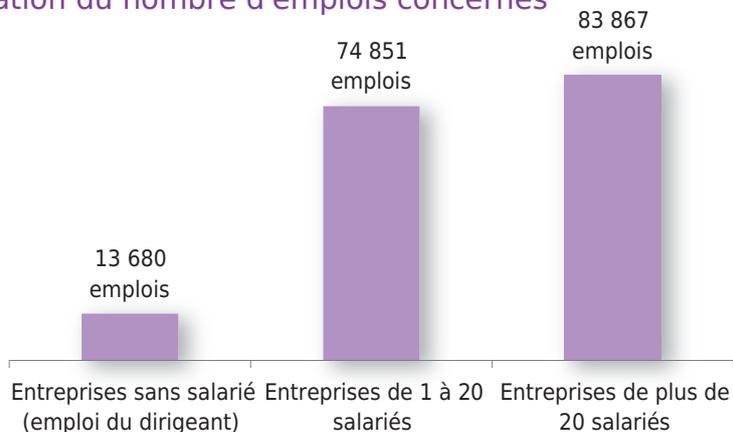


Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

19% des établissements de la région Hauts-de-France seraient concernés par un projet de transmission d'ici 5 ans, ce qui représente près de 33 500 établissements. Pour les entreprises de moins de 20 salariés, ces projets de transmission concerneraient potentiellement près de 75 000 emplois, et plus de 88 500 si on comptabilise également l'emploi du dirigeant dans les entreprises sans salarié. Si on ajoute à ce résultat l'emploi dans les entreprises de plus de 20 salariés, ce sont au total 172 400 emplois qui seraient potentiellement concernés.

- Plus de 170 000 emplois seraient potentiellement concernés par les projets de transmission

Estimation du nombre d'emplois concernés



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

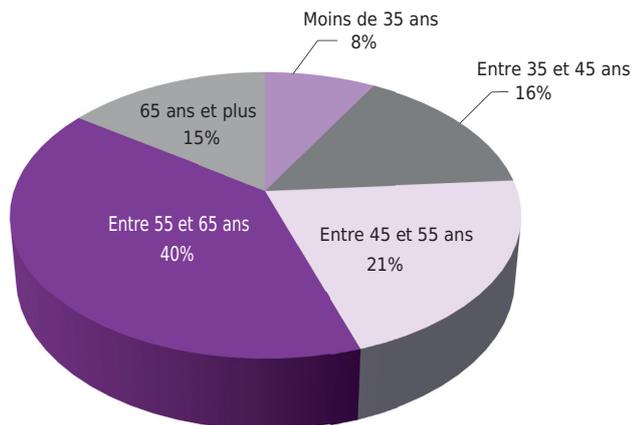
Comparaison avec les résultats de l'étude publiée il y a deux ans (Horizon Eco n°192, avril 2015)

L'analyse réalisée en 2015 avait conduit à estimer que plus de 30 000 établissements seraient concernés par un projet de transmission d'ici 2020 dans le Nord-Pas de Calais. Ce chiffre a été révisé à la baisse à la faveur de cette nouvelle étude : on estime désormais que 23 000 établissements auraient vocation à être cédés dans les 5 ans sur ce territoire. En effet, la méthodologie de l'étude réalisée en 2015 a été affinée (avec notamment la prise en compte des réponses « Ne sait pas » dans les calculs), et elle a donc conduit à une estimation plus précise du nombre de projets de transmission. La différence entre ces deux chiffres ne doit donc pas être interprétée comme une baisse du nombre de projets de transmission.

La transmission d'entreprise ne se limite pas à la problématique de départ en retraite des dirigeants



Répartition des projets de transmission par tranches d'âge



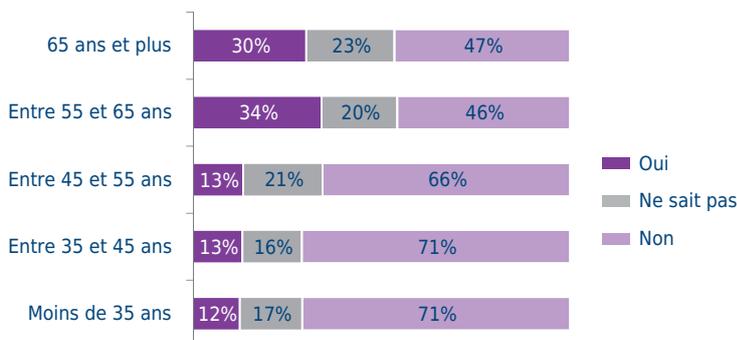
Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

45% des dirigeants qui auraient un projet de transmission dans les 5 années à venir ont moins de 55 ans. Autrement dit, l'âge de départ en retraite explique à peine plus d'un projet sur deux.

Par ailleurs, si on s'intéresse, à l'intérieur de chaque classe d'âge, à la part des dirigeants qui ont un projet de transmission, on constate que 12 % des dirigeants de moins de 35 ans en ont un, et on observe ce même pourcentage pour les classes d'âge de 35 à 45 ans et de 45 à 55 ans. Si on ajoute ceux qui hésitent (réponses « Ne sait pas »), cette part monte à 29% pour les moins de 35 ans, et jusqu'à 34% pour les 45-55 ans.

Dans la catégorie des 55 à 65 ans, de 30 à 34 % des dirigeants ont un projet de transmission (et jusqu'à 54% si on prend en compte les réponses « Ne sait pas »). On pourrait s'attendre à des pourcentages plus élevés, dans la mesure où une analyse plus détaillée des résultats montre que 69% des dirigeants de cette catégorie auront atteint l'âge légal de départ à la retraite dans les 5 ans. De même, « seuls » 30% des dirigeants de 65 ans et plus ont un projet de transmission (53% si on prend en compte les réponses « Ne sait pas »).

Avez-vous l'intention de transmettre votre entreprise dans les 5 années à venir ?



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

S'il est tout à fait possible qu'une partie des dirigeants de ces catégories d'âge n'envisagent effectivement pas de céder leur entreprise, il est tout aussi probable que ces résultats reflètent également le manque d'anticipation de certains dirigeants face à la problématique de la transmission de leur entreprise.



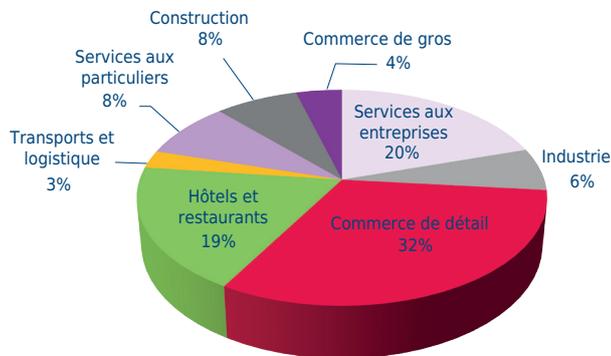
45% DES DIRIGEANTS qui ont un projet de transmission **ONT MOINS DE 55 ANS**

- secteurs d'activité

Commerce de détail, services aux entreprises et hôtellerie-restauration représentent 7 transmissions sur 10

Trois secteurs concentrent 71% des projets de transmission : le commerce de détail (32%), les services aux entreprises (20%) et l'hôtellerie-restauration (19%). En termes d'emplois concernés, l'industrie remplace l'hôtellerie-restauration dans le trio de tête : services aux entreprises (26%), industrie (20%) et commerce de détail (18%).

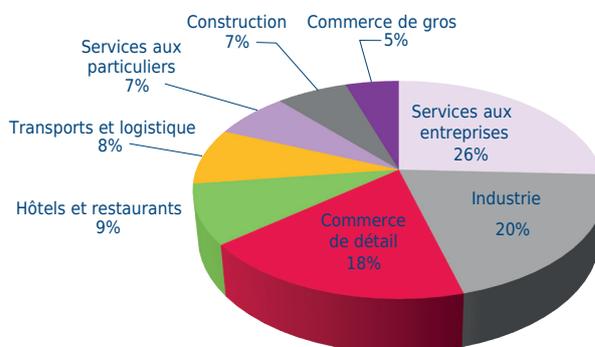
Répartition des projets de transmission par secteurs d'activité



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Répartition des emplois concernés(*) par secteurs d'activité

(*) Y compris emploi du dirigeant dans les entreprises sans salarié

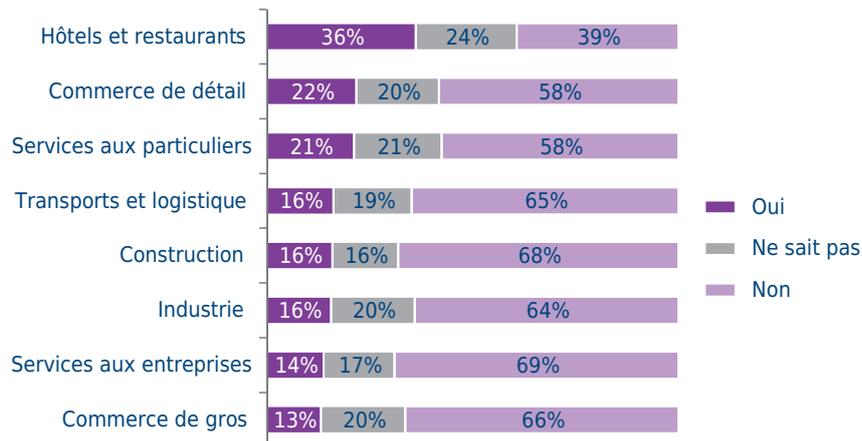


Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Tout comme en 2015, l'analyse par secteurs d'activité montre des différences importantes. Ainsi, 36% des dirigeants d'établissements de l'hôtellerie-restauration auraient un projet de transmission dans les 5 ans, soit 17 points de plus que la moyenne, et 14 points de plus que le deuxième secteur le plus impacté par le sujet, à savoir le commerce de détail (22%). Les services aux particuliers sont également davantage concernés que la moyenne (21%). De manière générale, on constate que ce sont dans les activités en prise directe avec le consommateur que la part des dirigeants ayant un projet de transmission est la plus forte.

La part des dirigeants ayant un projet de transmission est la plus forte dans les activités en prise directe avec le consommateur

Avez-vous l'intention de transmettre votre entreprise dans les 5 années à venir ?



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Zoom sur l'hôtellerie-restauration

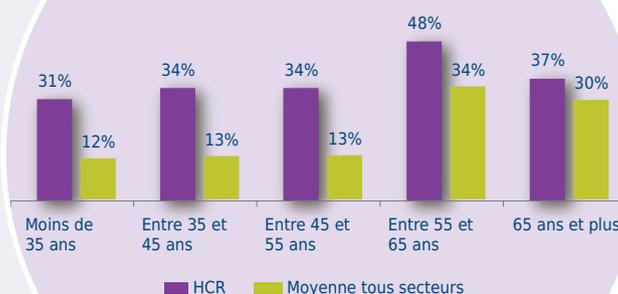
Avec plus de 6 200 projets de transmission et 15 200 emplois concernés, l'hôtellerie-restauration est l'un des trois secteurs d'activité les plus importants en terme de transmission d'entreprise. Il est également celui où la propension à transmettre - nombre de projets de transmission rapporté au stock total d'entreprises - est la plus forte (36%).

En effet, dans ce secteur, la localisation et les locaux jouent une part importante dans la stratégie de l'entreprise ; ainsi, un hôtelier ou un restaurateur qui souhaite s'agrandir peut vendre son établissement et en acheter un plus grand. Dans ce cas, la transmission fait donc partie intégrante du projet entrepreneurial. Mais ce fort taux de transmission peut également en partie s'expliquer par les conditions de travail exigeantes de ces métiers (horaires décalés, travail le week-end etc.)

64% des projets de transmission concernent des établissements dont le dirigeant a moins de 55 ans (il n'est donc pas immédiatement concerné par la problématique d'un prochain départ à la retraite), soit 19 points de plus que la moyenne. La part des dirigeants ayant un projet de transmission est largement supérieure à la moyenne quelle que soit la classe d'âge concernée (de 14 à 21 points d'écart).

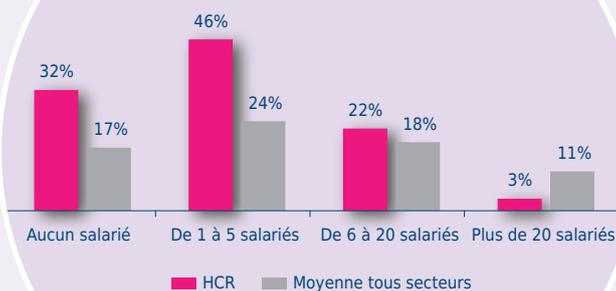


Part des dirigeants souhaitant transmettre leur entreprise selon la classe d'âge



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Part des dirigeants souhaitant transmettre leur entreprise selon la taille



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Par ailleurs, dans ce secteur, les établissements de moins de 6 salariés représentent à eux seuls 92% des projets de transmission. Ce sont donc majoritairement les petites entreprises qui sont concernées. Ainsi, près de la moitié des établissements de 1 à 5 salariés ont un projet de transmission. Les entreprises de taille plus importante sont nettement moins impactées par le phénomène ; pour les entreprises de plus de 20 salariés, c'est même l'inverse (3% des dirigeants ont un projet de transmission, soit 7 points de moins que la moyenne).

L'hôtellerie-restauration a un taux de création parmi les plus faibles de la région (10,4 pour 100 entreprises) et le taux de défaillances le plus élevé (37,4 pour 1000 entreprises). La transmission d'entreprise est donc un enjeu majeur pour les TPE dans ce secteur d'activité.



6 200 projets de TRANSMISSION



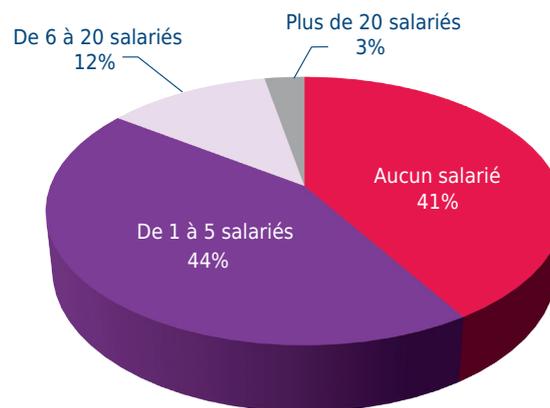
15 200 EMPLOIS concernés

-
tailles
d'entreprises
-

Les entreprises de 6 salariés ou plus ne représentent que 15% des projets de transmission

85% des établissements qui seraient concernés par un projet de transmission ont moins de 6 salariés, ce qui reflète la composition du tissu économique de la région, constitué en majorité de très petites entreprises : 46% des entreprises inscrites au registre du commerce et des sociétés (RCS) n'ont aucun salarié, 35% en ont de 1 à 5, 13% de 6 à 20 et les plus de 20 salariés représentent seulement 6% des entreprises de la région.

Répartition des projets de transmission par taille d'entreprise



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

-
La part des
projets de
transmission
est la plus
élevée dans les
établissements
de 1 à 5 salariés
-

Par ailleurs, si on s'intéresse aux résultats à l'intérieur de chaque catégorie de taille d'entreprises, on constate que la propension à transmettre est la plus élevée dans les établissements de 1 à 5 salariés (près d'un quart des dirigeants y ont un projet de transmission) ; ainsi, alors qu'elle représente 35% des entreprises de la région, cette catégorie représente 44% des projets de transmission. Ceci s'explique notamment par la forte propension à transmettre des dirigeants de 45 à 55 ans dans cette catégorie (43%, soit 9 points de plus que la moyenne).

17% des dirigeants d'établissements sans salarié ont un projet de transmission, et 18% de ceux de 6 à 20 salariés, soit des résultats proches de la moyenne (19%). A noter que dans cette dernière catégorie, 28% des dirigeants semblent hésiter et répondent qu'ils ne savent pas.

Enfin, la part des dirigeants ayant un projet de transmission est de 11% dans les entreprises de plus de 20 salariés, soit le chiffre le plus faible si on le compare aux autres catégories de taille. Ces entreprises représentent 3% de l'ensemble des projets de transmission.

Avez-vous l'intention de transmettre votre entreprise dans les 5 années à venir ?



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Zoom sur le commerce de détail

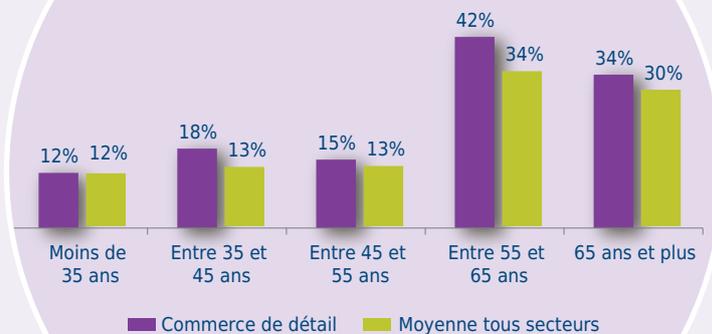


Le commerce de détail est le premier secteur en termes de nombre de projets de transmission (10 600 projets, soit 32%) et le troisième en terme d'emplois concernés (près de 31 650 emplois, soit 18%). La propension à transmettre s'y élève à 22%, soit 3 points de plus que la moyenne régionale. Ce taux est beaucoup moins élevé que dans l'hôtellerie-restauration par exemple. En effet, il est parfois plus simple et plus rentable pour un commerçant, à l'âge de la retraite, de simplement vendre son fonds sans transmettre son entreprise.

Dans ce secteur, la part des chefs d'entreprises ayant un projet de transmission est plutôt faible chez les dirigeants de moins de 55 ans (entre 12 et 18%), et elle augmente fortement ensuite : elle est de 42% dans la classe d'âge 55-65 ans, soit 8 points de plus que la moyenne.

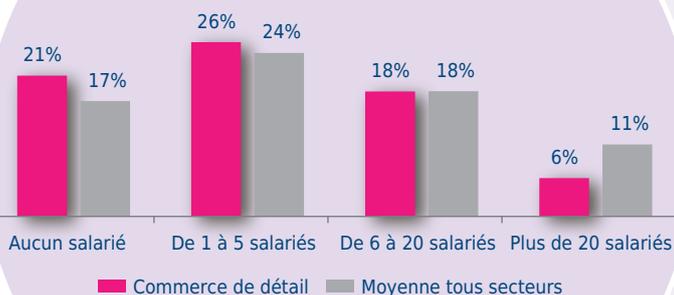
L'analyse par catégorie de taille d'entreprises ne fait pas apparaître de différences majeures avec ce qu'on observe en moyenne à l'échelle régionale. On constate toutefois que la propension à transmettre est légèrement plus élevée que la moyenne dans les entreprises sans salarié (21% contre 17%) et plus faible dans les plus de 20 salariés (6% contre 11%).

Part des dirigeants souhaitant transmettre leur entreprise selon la classe d'âge



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Part des dirigeants souhaitant transmettre leur entreprise selon la taille



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Le commerce de détail a un taux de création proche de la moyenne de la région (13,2 pour 100 entreprises contre 12,6 en moyenne) et un taux de défaillances légèrement plus élevé que la moyenne régionale (21,8 pour 1000 entreprises contre 18,2 en moyenne).



10 600 projets de TRANSMISSION



31 650 EMPLOIS concernés

-
territoires
-

-
**On compte
23 150 projets de
transmission dans
le Nord-Pas de
Calais et 10 300
en Picardie**
-

Une propension à transmettre différente selon les territoires

Les zones d'emploi de Lille (6 079 projets, soit 18%) et de Roubaix-Tourcoing (2 745 projets, soit 8%) représentent un peu plus d'un quart des projets de transmission de la région. Viennent ensuite celles d'Amiens (2 050, 6%) et de Roissy - Sud Picardie (1 980, 6%). Les zones d'emploi de Valenciennes, Lens-Hénin, Arras et Dunkerque représentent également chacune 4 à 5% du total de la région, soit entre 1 300 et 1 650 projets.

Si on rapporte le nombre de projets de transmission au nombre d'entreprises sur le territoire, ce sont les zones d'emploi d'Abbeville et de Berck - Montreuil qui sont les plus impactées (22,1% des dirigeants y ont un projet de transmission). La part des dirigeants ayant un projet de transmettre est également importante dans la Thiérache et dans la Vallée de la Bresle (21,5%). A l'inverse, ce sont dans les zones d'emploi de la métropole lilloise (Lille et Roubaix-Tourcoing) et de l'Oise (Beauvais, Compiègne et Roissy-Sud Picardie) que cette part est la plus faible (moins de 19%).

Ces différences peuvent s'expliquer notamment par la composition du tissu économique de ces territoires. Ainsi, sur des zones d'emploi où la propension à transmettre est parmi les plus faibles, comme Beauvais et Roissy-Sud Picardie,

on constate qu'il y a une proportion plus faible de dirigeants de plus de 55 ans (24% contre 32% en moyenne). De même, sur celles de Compiègne et de Lille, la part des entreprises du commerce de détail est la plus faible de la région (23%, contre 28% en moyenne), et enfin sur la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing, ce sont les entreprises de l'hôtellerie-restauration et des services aux particuliers qui sont particulièrement sous-représentées (respectivement 8% et 6%, contre 16% et 11% en moyenne). Or, ce sont sur ces catégories d'entreprises qu'on observe les plus forts taux de projets de transmission.

Inversement, dans les zones d'emploi où on observe une forte propension à transmettre, on constate souvent que les catégories d'âge, de secteur ou de taille qui ont les plus fortes propensions à transmettre sont sur-représentées. A titre d'exemple, dans les zones d'emploi d'Abbeville et de Berck-Montreuil, la part des entreprises du commerce de détail et de l'hôtellerie-restauration est supérieure à la moyenne (48% contre 38%), et dans les zones d'emploi de la Vallée de la Bresle - Vimeu et de la Thiérache, on observe une plus forte proportion de dirigeants de plus de 55 ans (respectivement 37% et 38%, contre 32% en moyenne).

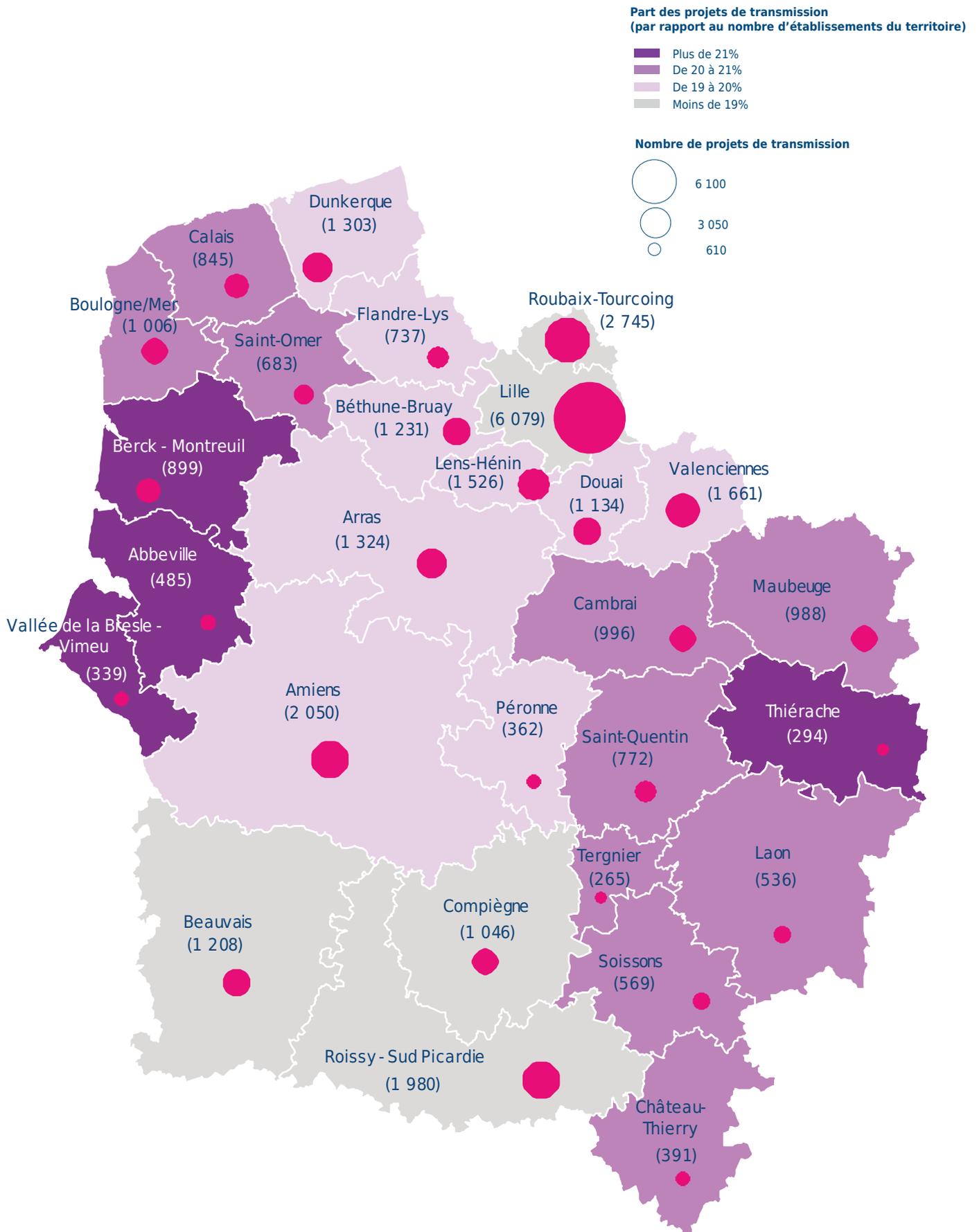
	NORD-PAS DE CALAIS	PICARDIE	HAUTS-DE-FRANCE
Nombre de projets de transmission	23 154	10 298	33 452
Part des projets de transmission *	19%	19%	19%
Taux de création (2015) **	12,6	12,6	12,6
Densité entrepreneuriale (2016) ***	56,1	52,1	54,8

* Par rapport au nombre d'établissements du territoire

** Nombre de créations pour 100 entreprises

*** Nombre de créations pour 10 000 habitants

Répartition des projets de transmission à 5 ans par zones d'emploi



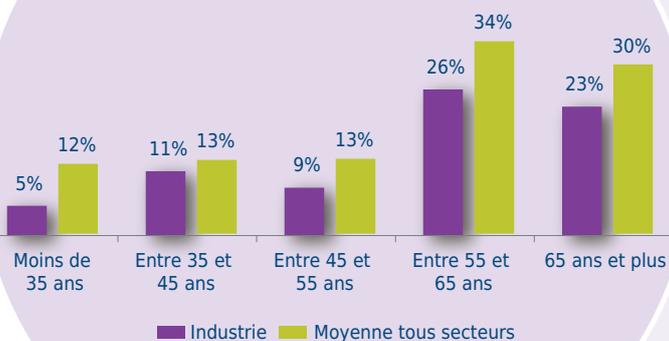


Zoom sur l'industrie

L'industrie est parmi les trois derniers secteurs de la région en termes de nombre de projets de transmission (2 130 projets, soit 6%), mais elle représente 20% des emplois concernés (soit près de 34 560 emplois). La propension à transmettre s'élève à 16%, soit 3 points de moins que la moyenne régionale.

Tout comme dans la majorité des secteurs analysés, on observe que la part des dirigeants d'entreprises industrielles ayant un projet de transmission est beaucoup plus élevée chez les plus de 55 ans. Cependant, celle-ci reste relativement faible par rapport à la moyenne régionale ; ainsi, 26% des dirigeants de 55 à 65 ans ont un projet de transmission, contre 34% en moyenne.

Part des dirigeants souhaitant transmettre leur entreprise selon la classe d'âge

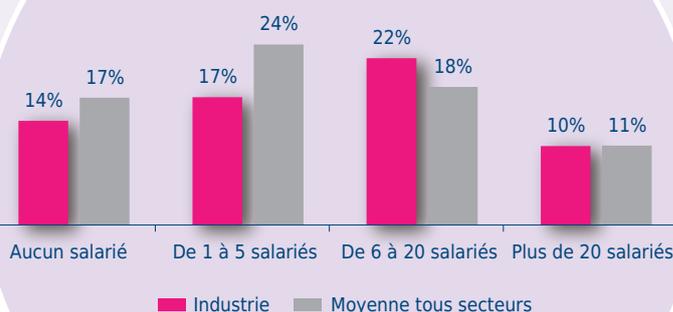


Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

Dans les entreprises industrielles de moins de 20 salariés, la propension à transmettre est d'autant plus élevée que la taille de l'entreprise est importante : de 14% dans les entreprises sans salarié, cette part passe à 17% dans celles de 1 à 5 salariés, et à 22% dans celles de 6 à 20 salariés. A noter que dans cette dernière catégorie, cette part est supérieure de 4 points à la moyenne régionale.

L'industrie a le taux de création le plus faible de la région (10 pour 100 entreprises), et un taux de défaillances dans la moyenne (21,4 pour 1000 entreprises).

Part des dirigeants souhaitant transmettre leur entreprise selon la taille



Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France



2 130 projets de TRANSMISSION



34 560 EMPLOIS concernés

Plus de la moitié des cédants potentiels envisagent de transmettre leur entreprise à un tiers externe

-

56% des dirigeants ayant un projet de transmission souhaiterait transmettre à un tiers externe (autrement dit ni à un membre de leur famille, ni à un salarié), 15% à un membre de leur famille et 5% à un salarié de leur entreprise. Un quart n'a pas encore réfléchi au repreneur potentiel de son établissement.

La transmission à un membre de la famille est plus élevée que la moyenne dans le secteur de la construction (32%) et dans la catégorie d'âge des 65 ans et plus (29%). A l'inverse, elle est moins élevée dans le commerce de détail (9%) et l'hôtellerie-restauration (7%). Enfin, on constate que la part des dirigeants souhaitant transmettre à un membre de leur famille augmente avec la taille de l'entreprise : 9% dans les entreprises sans salarié, 14% pour les 1 à 5 salariés et jusqu'à 22% pour les 6 à 20 salariés.

La transmission à un tiers externe est quant à elle très importante dans l'hôtellerie-restauration (81%), et elle est également davantage représentée dans les classes d'âge les moins élevées (67% des 35-45 ans et 64% des 45-55 ans). A l'inverse, elle est beaucoup moins importante dans la construction (27%), ainsi que dans les entreprises de 6 à 20 salariés (46%).

48% de ces projets de transmission se feraient via la vente d'un fonds de commerce et 15% par la vente des parts sociales de l'entreprise.

La vente de fonds de commerce concerne surtout les entreprises du commerce de détail (69%) et des services aux particuliers (59%), ainsi que celles dont le dirigeant a entre 35 et 45 ans (59%). A l'inverse, ce type de transmission est moins présent dans la construction (31%) et les services aux entreprises (36%), et dans les entreprises de 6 à 20 salariés (26%).

La transmission via la cession de parts sociales est quant à elle davantage présente dans les entreprises de la construction (37%) et des services aux entreprises (29%), et l'est moins chez les dirigeants de 45 à 55 ans (10%). Par ailleurs, la part des dirigeants souhaitant transmettre en vendant les parts sociales de son entreprise augmente avec la taille de celle-ci : 9 à 10% dans les établissements jusqu'à 5 salariés, et jusqu'à 34% dans ceux de 6 à 20 salariés.

Enfin, on peut également noter que 51% des dirigeants de l'hôtellerie-restauration qui ont un projet de transmission ne savent pas selon quelle modalité celle-ci s'effectuerait (vente de fonds ou cession de parts sociales), soit 21 points de plus que la moyenne. A l'inverse, cette part est moins élevée chez les 35-45 ans (19%).

modalités
de la
transmission

Le repreneur potentiel de l'entreprise

Tiers externe	56%
Famille	15%
Salarié de l'entreprise	5%
Pas défini à ce jour	24%

Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

La modalité de la transmission

Vente du fonds de commerce	48%
Vente des parts sociales	15%
Autre	4%
Ne sait pas	32%

Source et traitement : CCI de région Hauts-de-France

48% des transmissions se feraient
sur la vente d'un fonds de commerce



Note méthodologique

La base d'enquête permettant de chiffrer le nombre d'entreprises potentiellement à transmettre provient des résultats de l'enquête annuelle de conjoncture réalisée fin 2015, au cours de laquelle près de 5 300 établissements des Hauts-de-France ont été interrogés. Un redressement sur le secteur d'activité, la taille et l'âge du dirigeant a été réalisé pour obtenir des résultats représentatifs de l'ensemble des établissements inscrits au registre du commerce et des sociétés (RCS) des CCI Hauts-de-France.

L'extrapolation des résultats obtenus sur les 5 300 établissements à l'ensemble des établissements des Hauts-de-France est réalisée en appliquant les pourcentages obtenus sur l'échantillon au fichier global des établissements inscrits au RCS des CCI Hauts-de-France.

Les résultats sur le choix du repreneur et le type de transmission proviennent quant à eux de l'enquête annuelle de conjoncture réalisée fin 2016 (un peu plus de 4 000 répondants).

Par convention de langage, le terme « entreprise » utilisé dans ce document désigne les différents établissements composant les entreprises au sens juridique du terme. De même, « la part des dirigeants » (par exemple de plus de 55 ans) désigne en réalité « la part des établissements dont le dirigeant a plus de 55 ans. »

Observatoire de la Transmission-Reprise en Hauts-de-France

Retrouvez sur le site [transmettre-reprendre.fr](http://www.transmettre-reprendre.fr) l'ensemble de nos publications sur le sujet de la transmission-reprise ainsi que des études et rapports nationaux publiés sur cette thématique.

<http://www.transmettre-reprendre.fr/observatoire>

Retrouvez toutes les analyses économiques sur : hautsdefrance.cci.fr

« Explorer l'actualité et l'économie régionale »

- Les dernières publications
- La revue de presse quotidienne et les veilles spécialisées
- Le fichier et les annuaires d'entreprises

